

ACADEMIE DE TOULOUSE

LE RECTEUR

Secrétariat Général

**L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
des Hautes-Pyrénées**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983,
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984,
Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982, modifié par
le décret n°95-680 du 9 mai 1995, modifié par
le décret n°2002-766 du 3 mai 2002
Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 1995
Vu la circulaire ministérielle n°95-239 du 26 octobre 1995
Vu l'Arrêté rectoral n° 085-08 du 7 mai 2008
Vu les propositions des organisations syndicales représentatives

- ARRETE -

Art.1 Le Comité Hygiène et Sécurité Départemental (C.H.S.D.) des Hautes Pyrénées est ainsi composé :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION : (4 TITULAIRES – 4 SUPPLEANTS).

MEMBRES TITULAIRES :

Monsieur WUILLAMIER Philippe – Inspecteur d'académie
Monsieur LAFFORE Pierre – Secrétaire Général à l'Inspection académique
Madame DONNET Coralie – Infirmière Conseillère Technique de l'Inspecteur d'académie.
Madame VRIGNON – Principale-adjointe au collège Voltaire de Tarbes, chargée de sécurité routière et de prévention des risques.

MEMBRES SUPPLEANTS

Madame OCCELLI Michèle – Médecin Conseiller Technique de l'Inspecteur d'Académie
Madame GIACOMETTI Anne-Marie – Inspectrice de l'Education nationale /Enseignement technique
Madame HERMANTIER Christine – ACMO départementale, chef de DIBAG à l'Inspection Académique
Monsieur LARROCHE Léon – ACMO de l'Inspection académique de Tarbes

CHARGE D'INSPECTION HYGIENE ET SECURITE

Monsieur LAVEILHE Daniel – Inspecteur de l'Education nationale, Rectorat / IA Hautes-Pyrénées

MEDECIN CONSEIL DE PREVENTION RECTORAT DE TOULOUSE

Madame DELPLA Eve – Médecin de prévention, Rectorat de Toulouse

REPRESENTANTS DES PERSONNELS :

Sur désignation de la F.S.U. :

MEMBRES TITULAIRES :

Monsieur ARQUIER Franc – Professeur Certifié
Monsieur TORRES Michel – SASU
Monsieur CLABECQ Serge – Professeur Sc. Nat.
Monsieur MENGELLE Michel – Ouvrier Professionnel

Lycée Jean Dupuy Tarbes
Inspection académique Tarbes
Lycée Marie Curie Tarbes
Lycée Victor Duruy Bagnères

MEMBRES SUPPLEANTS :

Monsieur BAGET Michel – Professeur des écoles
Monsieur POULOU Marc – Professeur de mathématiques
Monsieur ROUGE Laurent – Professeur
Monsieur RODRIGUEZ Thierry – Professeur

Ecole l'Arbizon de Séméac
Clg P.Valéry de Séméac
Clg P.Valéry de Séméac
Lycée Marie Curie Tarbes

Sur désignation de l'UNSA - Education

MEMBRE TITULAIRE :

Madame VIDAL Françoise – Professeur LP

Lycée professionnel Reffye Tarbes

MEMBRE SUPPLEANT :

Monsieur RODRIGUEZ Jean – Professeur des écoles

Enseignant référent Tarbes-Ouest

Sur désignation du SGEN-CFDT

MEMBRE TITULAIRE :

Monsieur BOYER Philippe – PLP comptabilité TZR

MEMBRE SUPPLEANT :

Monsieur LOURDOU Henri – Professeur Certifié H-G

Collège Paul Eluard de Tarbes

Art.2 En cas d'empêchement de l'Inspecteur d'Académie, le Secrétaire Général assure la présidence du C.H.S. départemental.

Art.3. L'Inspecteur d'académie des Hautes-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tarbes le 15 avril 2009

L'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale,

Signé Philippe WUILLAMIER